

**Conseil Consultatif de Quartier
INVALIDES
29 novembre 2017**

Monsieur Christophe POISSON

Ouverture de la séance à 18h35 par Monsieur Olivier LE QUERE, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, qui excuse Monsieur Christophe POISSON, adjoint au Maire délégué aux Associations et à la Jeunesse, référent pour le quartier Invalides.

1. Organisation du Bureau du conseil de quartier

Olivier LE QUERE procède à la désignation des référents sur les différentes thématiques du quartier. Il rappelle que leur rôle en tant qu'intermédiaires et forces de proposition.

A la suite de l'appel à candidature, les référents désignés pour le quartier Invalides sont les suivants :

- Référents propreté / espace public : Messieurs Eric DUFOUR et Jean-Jacques IRION
- Référent sécurité : Monsieur Jean-Dominique LUSIGNY
- Référent social : Madame Monique STERN

2. Consultation sur le baptême républicain

Olivier LE QUERE annonce que Madame le Maire a souhaité consulter les conseils de quartier sur la possibilité d'organiser en mairie du 7^e des « baptêmes républicains ». Cette cérémonie, qui permet de donner un parrain ou une marraine à un enfant, ne constitue qu'un acte symbolique et n'a aucune existence légale.

Josiane GAUDE, première adjointe, indique que ce débat fait suite à la demande d'une famille souhaitant faire baptiser civilement deux de ses enfants.

Olivier LE QUERE précise que certains arrondissements pratiquent déjà ce type de cérémonie, indépendamment de leur tendance politique. Il rappelle que c'est un acte réalisé par le Maire ou un adjoint, et ne coûte rien au contribuable.

Un habitant annonce son opposition en évoquant les aspects historiques de la mesure, née à la Révolution pour contrer l'influence de la religion chrétienne.

La salle se dit favorable à l'esprit de l'acte, mais pas à la dénomination « baptême », qui renvoie à une signification religieuse.

- ➔ Un consensus se dégage dans l'assistance pour finalement préférer l'expression « parrainage civil » aux termes « baptême républicain ».

3. Circulation et voirie

Rue Saint-Dominique

Jean LAUSSUCQ, directeur de cabinet du Maire, note que l'extrémité Est de la rue Saint-Dominique débouchant sur le boulevard Saint-Germain est sujette à de nombreux embouteillages. Ceux-ci sont liés à la fermeture des voies sur berges, à laquelle Madame le Maire s'est clairement opposée et dont elle doit maintenant gérer les conséquences.

- ➔ Jean LAUSSUCQ indique qu'une deuxième file de circulation sera créée dans la rue Saint-Dominique, entre la rue de Bellechasse le boulevard Saint-Germain, grâce à la suppression des places de stationnement. Cet aménagement sera mis à l'essai pour fluidifier le trafic sur cet axe et réduire la file d'attente au feu tricolore du carrefour du boulevard Saint-Germain.

L'Ambassadeur du Paraguay a accepté la proposition de Madame le Maire de transférer ses places de stationnement réservées de la rue Saint-Dominique à la rue de Bellechasse, permettant la création de cette deuxième file de circulation.

Rue Las Cases

La salle souhaiterait que le passage piéton de la rue Las Cases à l'angle avec la rue de Bourgogne soient refaits et que la mise en place d'un ralentisseur soit étudiée

- ➔ Jean LAUSSUCQ indique qu'un travail est fait avec les services de la voirie de la Ville de Paris pour faire en sorte d'améliorer la visibilité aux passages piétons, notamment en destinant les places de stationnement voisines au stationnement des deux roues.
- ➔ Josiane GAUDE évoque le manque d'efficacité des ralentisseurs (les véhicules accélèrent après l'avoir franchi) ainsi que les nuisances sonores qu'ils provoquent.
- ➔ Olivier LE QUERE indique que Madame le Maire envisage de consulter à nouveau les riverains de la rue Las Cases sur la mise à sens unique de cette rue. Les services de la Voirie ont, à sa demande, lancé une étude sur ce projet pour proposer le sens de circulation le plus pertinent.

4. Voitures de sport

Un riverain du boulevard de La Tour-Maubourg se plaint de la présence bruyante de voitures de sport de location sur cet axe, parfois jusque tard en soirée.

→ Olivier LE QUERE annonce que Madame le Maire a écrit un courrier au ministre de l'Intérieur pour lui demander d'élaborer un nouveau texte pour interdire cette activité. Elle a également appelé à ce que de nouvelles opérations de contrôle soient effectuées. En juin et juillet 2017, 4 véhicules avaient pu être saisis sur le fondement d'une exploitation commerciale de l'espace public sans autorisation.

Une audience se tiendra le 7 décembre au Tribunal de Police, qui se prononcera sur la validité de la base légale de la saisie, la vente à la sauvette.

5. Stations Vélib

La salle signale que certaines stations Vélib ne sont plus accessibles et estime qu'il serait judicieux de profiter du changement de concession pour réduire la taille de celles qui sont peu utilisées.

→ Jean LAUSSUCQ indique que le changement de stations se fera en deux phases : la première a débuté et se terminera d'ici la fin décembre, la deuxième aura lieu entre janvier et mars 2018.

→ A la demande de Madame le Maire, certaines stations surdimensionnées, comme celle de la rue Casimir Périer, seront réduites et permettront de récupérer des places de stationnement.

6. Rallye des Gazelles

Josiane GAUDE présente l'édition 2018 du Rallye des Gazelles, une course d'orientation qui se déroulera du 16 au 31 mars au Maroc.

Deux jeunes filles de l'Institution des Invalides y participeront : Ida a été blessée lors des attentats du 13 novembre alors qu'elle se trouvait au restaurant "La Belle Equipe". Hospitalisée pendant un an aux Invalides, elle y rencontre Laura, l'infirmière qui l'accompagnera dans sa rééducation. Passionnée par le sport, Ida se décide à participer à ce rallye 100% féminin en compagnie de Laura.

Laura travaille depuis 7 ans à l'institution des Invalides, qui a accueilli une cinquantaine de victimes d'attentats depuis 2015. Elle explique qu'Ida et elle ont déjà relevé ensemble de nombreux défis : saut en parachute, ascension du Machu Picchu au Pérou... Elles déclarent qu'elles sont soutenues dans leurs projets par le Général dirigeant l'institution des Invalides.

Parmi les conseillers d'arrondissement, Josiane GAUDE, Emmanuelle DAUVERGNE et Philippine HUBIN ont plus particulièrement suivi leur projet. Sur leur proposition, les élus du Conseil de quartier Invalides émettent le souhait de soutenir ce projet à hauteur de 2 500 euros. Le Conseil de quartier approuve cette initiative.

Olivier LE QUERE tient à saluer le travail exceptionnel du personnel de l'Institution des Invalides. Une habitante rend également un hommage appuyé à cette Institution d'une grande qualité.

Olivier LE QUERE clôt la séance